

L'économie réunionnaise fléchit mais ne rompt pas

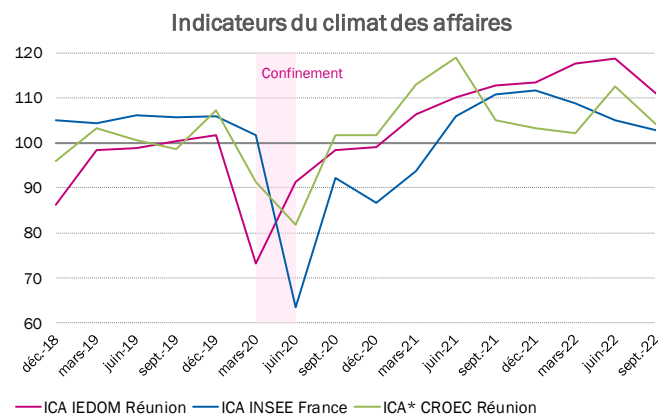
Au troisième trimestre 2022, plusieurs indicateurs donnent des signes de faiblesses. Face à une inflation installée depuis le début de l'année, le climat des affaires et les anticipations des agents économiques se font de plus en plus hésitants, et le pouvoir d'achat des ménages s'amenuise.

Pour autant, l'économie générale résiste, notamment grâce aux amortisseurs sociaux et à la structure même du tissu économique, largement dépendant des transferts publics. Par ailleurs, de belles performances sont également enregistrées grâce au dynamisme régnant sur des secteurs comme la construction, ou la reprise du tourisme.

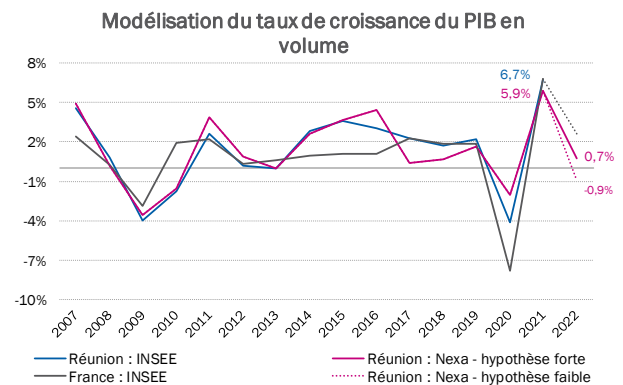
Les indicateurs du climat des affaires de l'IEDOM et du CROEC sont en baisse de -7,7 et -8,3 points respectivement au troisième trimestre 2022, exprimant une opinion des chefs d'entreprises réunionnais plutôt pessimiste pour cette période. En métropole, le climat des affaires, mesuré par l'indicateur national de l'INSEE, semble moins morose ce trimestre (-2,2 points).

D'un point de vue macro-économique, notre modélisation du taux de croissance intégrant les valeurs des variables disponibles au troisième trimestre 2022, situe l'estimation du PIB 2022 dans une fourchette comprise entre -0,9% et +0,7% à prix constants.

Ces hypothèses d'évolution sont comme précédemment impactées par une inflation fortement présente (+3,3% sur la période concernée). Au niveau national, l'INSEE se montre plus confiant en prévoyant une croissance de 2,6% pour l'année 2022.



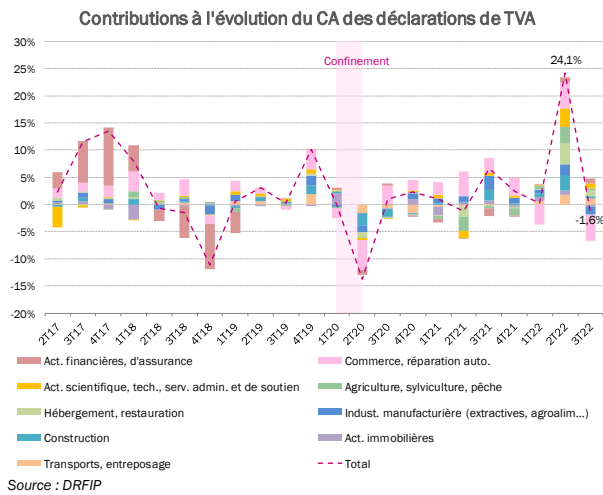
Sources : IEDOM, INSEE, CROEC



Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

De façon plus concrète, le chiffre d'affaires des entreprises déclarant la TVA diminue de -1,6% par rapport à son niveau du troisième trimestre 2021 à 6 918,6 M€. Cela traduit un ralentissement de l'activité économique, notamment dans le secteur du commerce et de la réparation automobile (contribution de -4,8% à l'évolution totale).

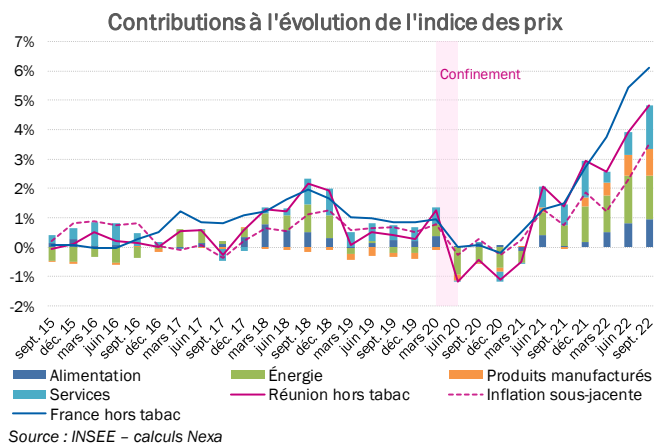


Le pouvoir d'achat rongé par une inflation importée

A fin septembre 2022, l'indice général des prix à la consommation augmente de 4,7% en glissement annuel, et de 1,2% par rapport au second trimestre de l'année en cours.

Parmi les postes ayant une forte progression annuelle au troisième trimestre 2022, nous retrouvons principalement les produits pétroliers (+27%) impactés par les conflits internationaux, et les services de transports, notamment l'aérien boosté par la période des nombreux départs en vacances (+23% vs. 2021 et +27% vs. le second trimestre 2022).

Les tarifs des produits frais bénéficient de l'effet de saison, en reculant de 18% par rapport au trimestre précédent, mais progressent de +9% en glissement annuel. La période des soldes du mois de septembre entraîne un repli de 1% du poste Habillement et chaussures en rythme trimestriel, en revanche celui-ci augmente de 5% par rapport à l'année dernière.



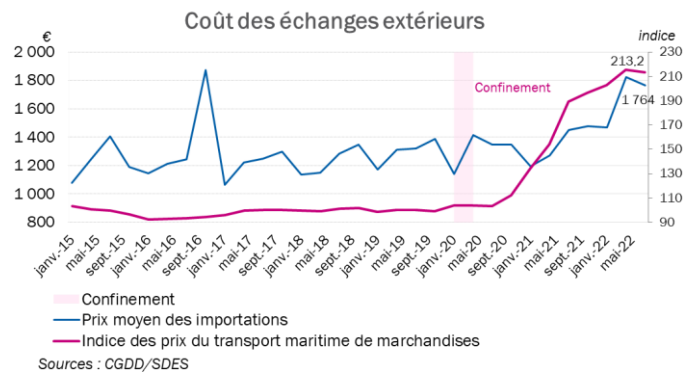
L'analyse de la contribution des grands postes révèle un affaiblissement du poste Énergie par rapport au second trimestre, même s'il reste l'un des principaux contributeurs à l'augmentation des prix et en progression par rapport à 2021. A l'inverse, les services, qui représentent le premier poste contributeur, voient leur part augmenter au troisième trimestre 2022 en rythmes annuel et trimestriel.

En retirant de l'équation les composantes les plus volatiles, à savoir les produits alimentaires frais, le tabac et les produits pétroliers, nous obtenons une hausse historique de l'inflation sous-jacente sur la période concernée (+3,5%). Représentant la tendance de fond ou de long terme, elle traduit ici une généralisation structurelle de la hausse des prix.

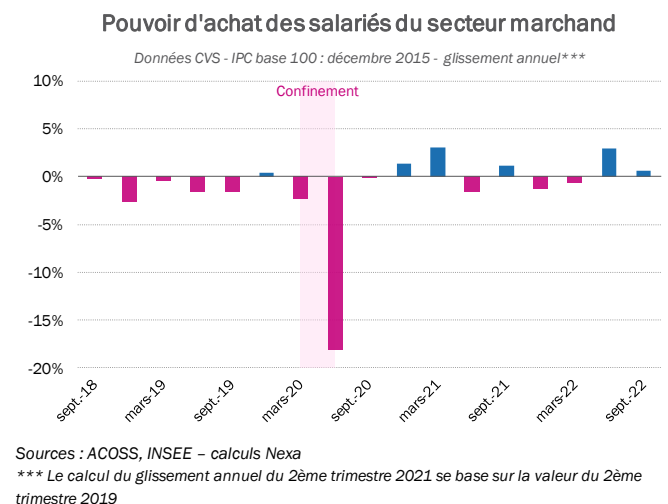
Malgré ce renchérissement, l'inflation à La Réunion reste contenue par rapport à la France métropolitaine, où la hausse des prix atteint 6,1% en rythme annuel (indice hors tabac), et de 1,1% en rythme trimestriel. La différence provient essentiellement des coûts de l'énergie, pour lesquels nous bénéficions d'un encadrement protecteur.

En outre, les prix locaux intègrent les coûts du transport, lesquels bénéficient d'une légère accalmie.

Après une ascension fulgurante depuis fin 2020, l'indice national des prix du transport maritime de marchandises diminue par rapport au trimestre précédent (-2,4 points). En rythme annuel, l'indice croît de 24,2 points vs. 2021, et représente plus du double de son niveau de 2020.



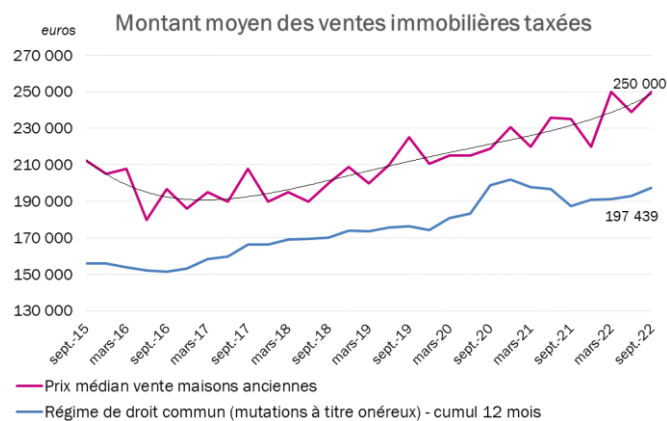
En parallèle, le prix moyen des importations, calculé par le rapport entre la valeur importée en euros et la quantité en tonnes, connaît une forte croissance par rapport à 2021 (+21,6%), et davantage par rapport à la période pré-Covid en 2019 (+33,7%). Cependant, cet indicateur est en retrait par rapport au second trimestre 2022 (-3,2%).



Conséquence logique, après une amélioration au deuxième trimestre 2022, le pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand ralentit sur la période de juillet à septembre, malgré une évolution positive de 5,4% du salaire moyen par tête. Rogné par une inflation historique, l'indicateur du pouvoir d'achat peine à rester positif (+0,6%).

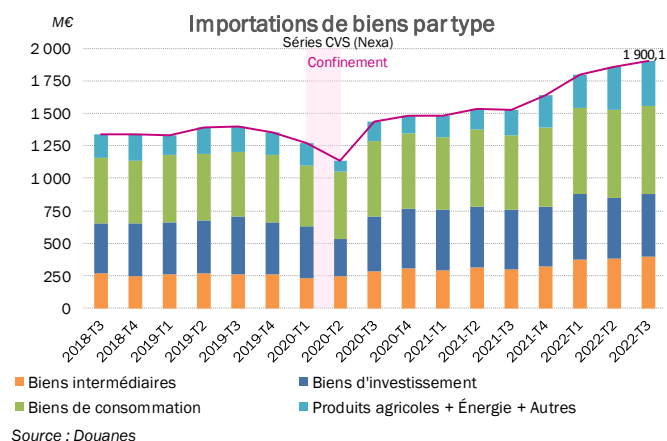
Sur le marché de l'immobilier, le montant moyen des ventes dans le neuf connaît une tendance haussière depuis fin 2021, et croît de +5,4% en rythme annuel (+2,3% en glissement trimestriel). Le prix moyen du neuf atteint ainsi 197 439 €.

En comparaison, le prix médian de vente des maisons anciennes, enregistré par les Notaires, progresse de 6,4% par rapport au même trimestre de l'année précédente, et s'établit à 250 000 €.



Le coût du crédit à l'habitat pour les particuliers se redresse de 0,08 point en comparaison de 2021, pour un taux à 1,28%. Le montant moyen de l'apport demandé par les banques s'élève à 159 000 €, soit une évolution trimestrielle de 6,7%.

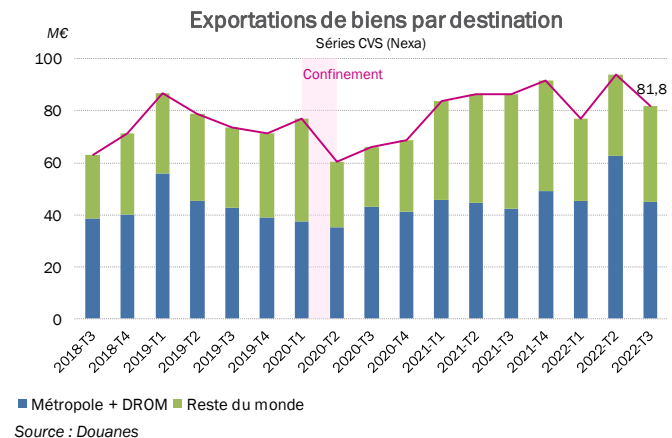
Le déséquilibre du commerce extérieur accentué



Sur la période de juillet à septembre 2022, les importations augmentent de 2% en rythme trimestriel et de 24% en rythme annuel (données corrigées des variations saisonnières), atteignant 1900 M€. Ce plafond jamais atteint depuis fin 2016 est notamment lié à un effet prix, comme vu précédemment. L'analyse du tonnage du trafic maritime montre un

ralentissement de -4% en cumul annuel, révélant une inflation importée.

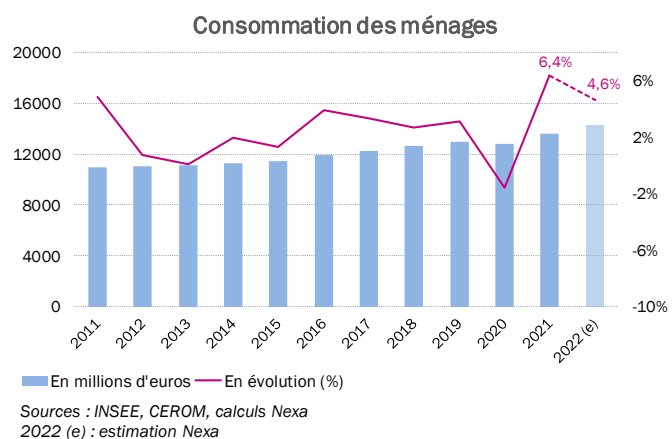
Dans le détail, la valeur des importations de biens intermédiaires croît en rythme trimestriel de 4% pour atteindre 395,6 M€. Avec des hausses respectives de 2% et 1%, les importations de biens d'investissement et de biens de consommation atteignent 481 M€ et 682 M€.



Côté exportations, 81,8 M€ de biens ont été envoyés dans le monde, ce qui représente une diminution de -13% par rapport au trimestre passé, alors que les exportations vers l'étranger sont en croissance de 17% et atteignent 37 M€. A 44,8 M€, la valeur marchande des exportations destinées au territoire national (DROM compris) affiche quant à elle une large baisse trimestrielle (-28%).

La consommation résiste à l'inflation

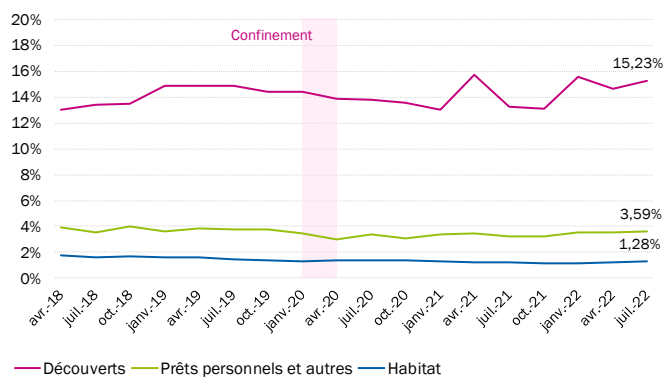
Malgré la dépréciation monétaire, l'approche macro-économique indique un niveau de consommation toujours élevé, à +4,6% selon notre estimation anticipée de croissance. Après une année 2021 exceptionnellement marquée par un rebond d'après-crise, la consommation des ménages réunionnais devrait donc se maintenir au-dessus des niveaux moyens des années précédentes.



Au niveau micro-économique, les valeurs des importations de biens courants et d'équipement du foyer bondissent par rapport à l'année précédente (+15,7 % et +22,9 % respectivement), renforcées par les effets inflationnistes,

Si la valeur de l'argent diminue, la consommation bénéficie encore de bonnes conditions de financement. Le coût du crédit des prêts personnels et autres crédits à la consommation progresse de 0,05 point par rapport au second trimestre de l'année en cours et de 0,34 point vs. 2021. Il s'élève à 3,59% au troisième trimestre 2022. En moyenne, le montant emprunté par les particuliers est de 17 600 € sur 5 ans.

Evolution du coût du crédit aux particuliers

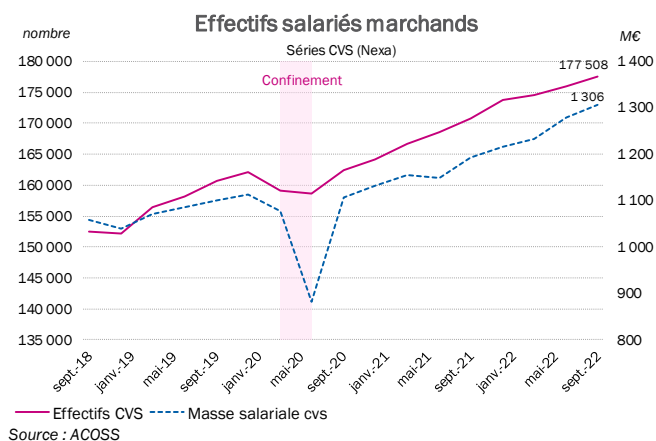


Source : IEDOM

Des emplois, mais toujours plus précaires

L'évolution des emplois salariés du secteur marchand reste dynamique de juillet à septembre 2022, on constate une hausse de 3,9% (en données CVS) par rapport à 2021 et de 0,9% en rythme trimestriel. Cela représente plus de 1 500 emplois salariés par rapport au second trimestre 2022.

La masse salariale est également bien orientée, avec +9,5% d'augmentation en comparaison de l'an passé (+2,1% vs. le second trimestre 2022), soit un montant désaisonnalisé de 1 306 M€ sur la période en cours.



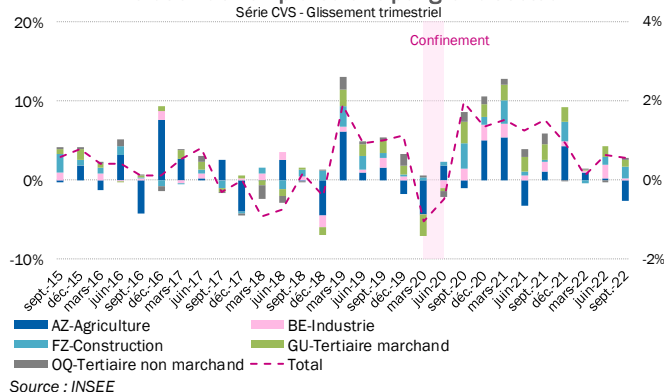
Source : ACOSS

Sur le trimestre considéré, 284 400 emplois salariés sont comptabilisés dans les secteurs privé et public, soit un glissement annuel de 2,3%, et +0,6% en évolution trimestrielle (données CVS). On constate un essoufflement de la création des emplois, en effet près de 6 300 emplois sont créés de juillet à septembre 2022 en comparaison de l'année 2021, alors qu'au second trimestre on recensait 8 865 salariés supplémentaires par rapport à l'année passée.

Des évolutions sectorielles contrastées

Dans le secteur privé, 1 700 effectifs apparaissent entre le second et le troisième trimestre (7 800 sur un an), tandis que dans le même temps le secteur public perd près de 138 salariés (soit plus 1 500 emplois vs. 2021). La croissance des emplois dans le privé est directement liée à celle des contrats en alternance.

Evolution de l'emploi salarié par grand secteur



Source : INSEE

Le secteur de la construction connaît la progression la plus significative des embauches en un an (+4,6% soit 782 emplois créés). En rythme trimestriel, l'évolution est de 1,5%. Vient ensuite le tertiaire marchand, avec +4,2% d'emplois salariés de plus que l'année précédente soit environ 5000 embauches. Selon l'INSEE, cette amélioration provient essentiellement des recrutements dans l'hébergement-restauration, boostés par la reprise de la filière touristique, et dans les services aux entreprises et aux ménages.

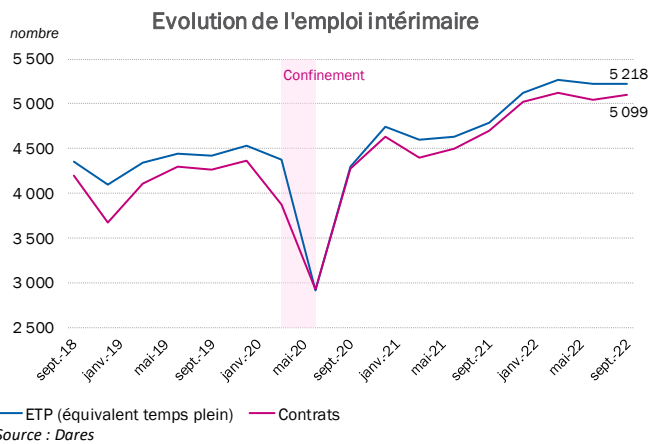
L'industrie et la filière agricole progressent de manière plus modérée en glissement annuel (+2,9% pour 560 créations d'emplois et +2,6% pour 80 salariés complémentaires respectivement).

Le tertiaire non marchand (regroupant l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale) est le seul grand poste à réduire ses effectifs entre 2021 et 2022 (-0,2% soit 185 salariés en moins). C'est la première fois depuis 2019 que le secteur perd des emplois en rythme annuel.

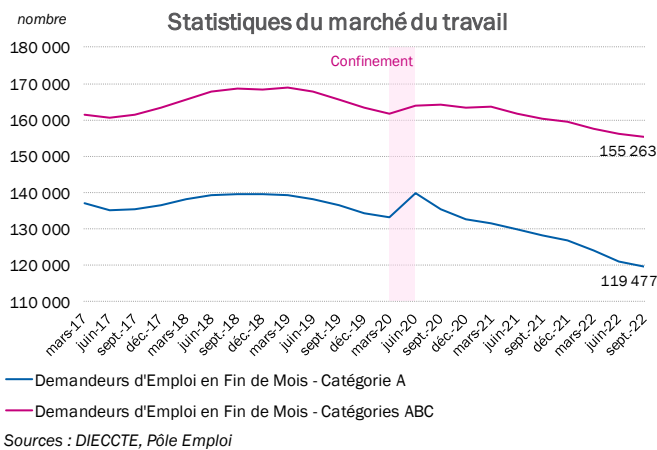
Des contrats courts toujours plus nombreux

L'évolution favorable de l'emploi masque toutefois une part croissante de la précarité, avec une hausse continue des contrats courts à durée déterminée (CDD) par rapport aux contrats longs (CDI). Les premiers représentent 82,3% des déclarations préalables à l'embauche selon l'ACOSS, dont 52,3% pour des durées de moins d'un an.

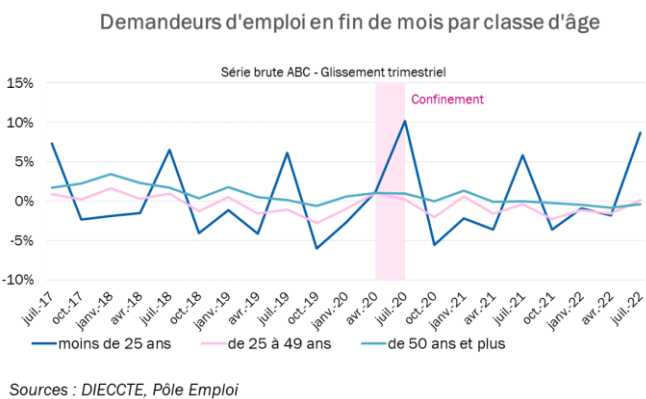
Par ailleurs, reflétant la tension sur le marché du travail et agissant comme variable d'ajustement, le nombre d'emplois intérimaires continue sa croissance avec près de 5 100 contrats signés au troisième trimestre, soit une hausse annuelle de 8,5% (+402 contrats). En comparaison du second trimestre 2022, on enregistre +1,0% du nombre de contrats d'intérim conclus.



Confirmant l'embellie du marché du travail, les effectifs de demandeurs d'emploi en fin de mois continuent de décliner. Avec 119 477 individus dans la catégorie A, celle-ci se voit allégée de -1,1% en rythme trimestriel, tandis que les catégories B et C continuent de croître. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC est en retrait de -0,5%, passant à 155 263 individus.



Après avoir entamé une phase décroissante depuis fin 2020, les effectifs de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmentent de 8,7% ce trimestre par rapport au trimestre dernier. La catégorie des plus de 50 ans poursuit sa tendance baissière mais de manière plus mesurée (-0,4% en glissement trimestriel).



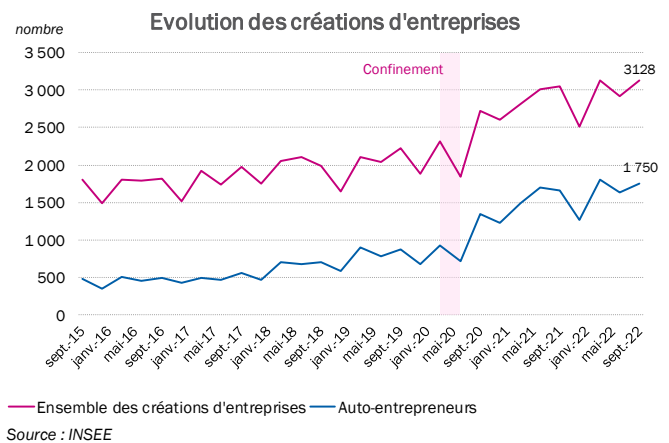
Le taux de chômage moyen au troisième trimestre se maintient à 18 %, en deçà des 24% enregistrés en 2018 mais bien au-delà des 7,3% relevés en France métropolitaine.

Les créations d'entreprises repartent à la hausse

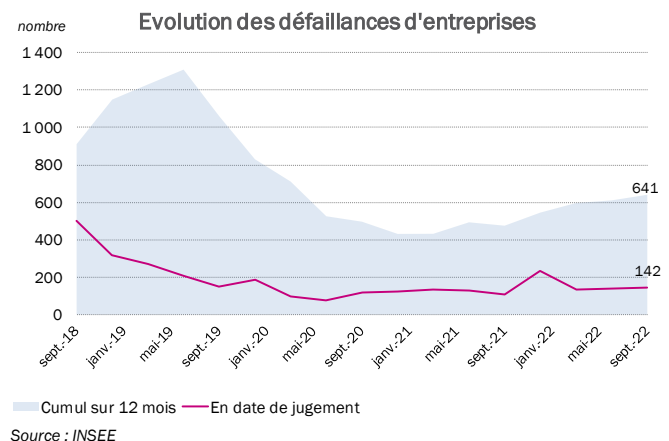
Après une diminution plutôt marquée au deuxième trimestre, le nombre de créations d'entreprises du secteur marchand non agricole rebondit de 6,9% en glissement trimestriel, avec 3 128 projets (+2,7% en évolution annuelle). En France métropolitaine, ce taux passe à +9%.

Les micro-entreprises, qui représentent 56% du total des entités créées, contribuent intensément à cet accroissement, en augmentant de +5,4% en un an, soit 1 750 nouveaux projets ce trimestre. Hors auto-entrepreneurs, le nombre de créations d'entreprises décline de -0,6% par rapport à 2021.

L'analyse sectorielle fait apparaître une évolution similaire des filières de l'industrie, de la construction et des services, à savoir une hausse trimestrielle de 16%, 19% et 15% respectivement, et une légère progression annuelle (entre 1% et 2%). Seules les entités créées au sein du secteur commerce, transport, hébergement et restauration sont en recul ce trimestre (-10% en rythme annuel et -8% en évolution trimestrielle).



Les micro-entreprises de ce secteur sont également en retrait de -11% en glissement annuel. De manière parallèle, le troisième trimestre 2022 n'est pas favorable aux auto-entrepreneurs de la filière construction, qui accuse un repli de -9% des micro-entreprises créées sur la période. A l'inverse, les services et l'industrie bénéficient d'une embellie sur le trimestre considéré (+17% et +33% d'entités créées respectivement).



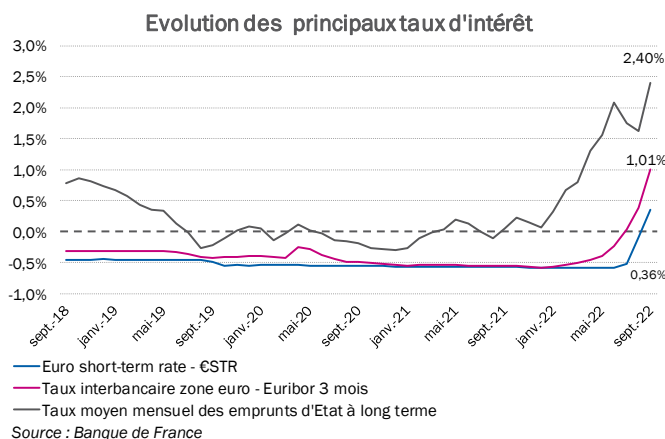
Au troisième trimestre, 142 entreprises font faillite, ce qui représente une hausse conséquente par rapport à 2021 (+34%). Par rapport au deuxième trimestre 2022, l'écart n'est plus que de 5 entités supplémentaires en faillite (+3,6%). En cumul sur douze mois, le nombre de défaillances d'entreprises bondit de 34,8%, soit 641 entreprises.

● L'investissement fait face à des conditions d'emprunt durcies

Après une longue stagnation des principaux taux d'intérêt financiers, on constate une remontée des indicateurs de référence pour la fixation des taux d'emprunt, depuis janvier 2022 pour le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME), et mi 2022 pour l'Euribor 3 mois et le taux d'intérêt de l'emprunt à court terme (€STR).

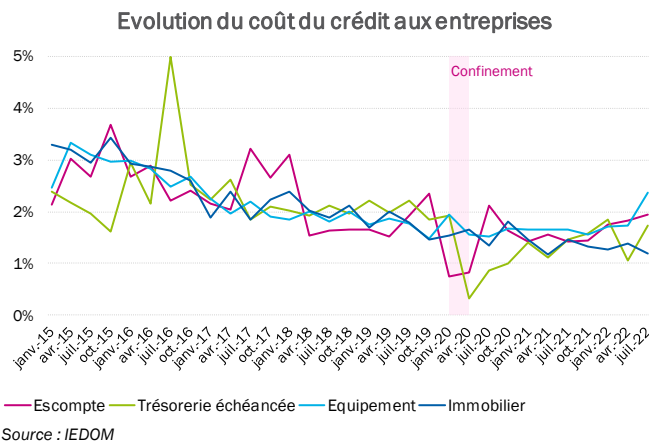
A fin septembre, le TME, qui est l'un des taux applicables sur le marché secondaire des emprunts, passe à 1,927%, soit une hausse en glissement annuel de +1,94 point. Dans le même temps, l'Euribor 3 mois, nécessaire pour la fixation des taux des prêts à taux variables, s'établit à 0,481% (+1point) et l'€STR à -0,08% (+0,49 point).

En retirant de l'analyse le taux d'inflation, on obtient le taux d'intérêt réel reflétant les véritables conditions d'emprunt ou de placement auxquels les acteurs doivent faire face. L'€STR réel passe à -4,81%, il est ainsi beaucoup moins intéressant de réaliser des placements sur des livrets réglementés par exemple, compte tenu du niveau général des prix. L'Euribor 3 mois « déflaté » s'affichant à -4,25%, on serait plus tenté d'emprunter car le taux d'intérêt devient alors négatif sans l'effet prix.



Dans ce contexte, les banques locales adaptent leurs offres de financement aux entreprises. Le taux d'intérêt appliqué aux découverts bondit de 3,2 points en juillet 2022 par rapport au mois d'avril, pour atteindre 5,95% (-0,1 point de pourcentage en glissement annuel).

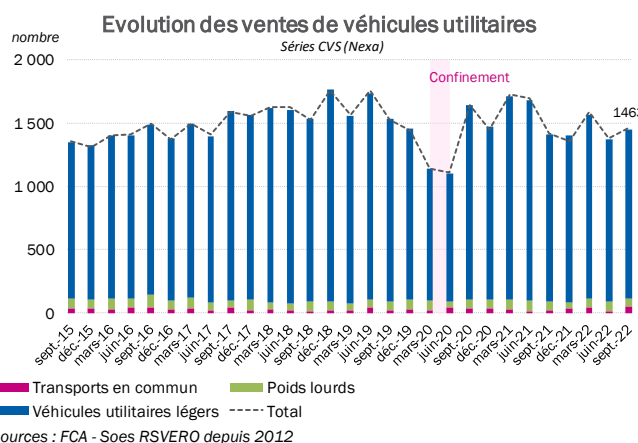
Les coûts du crédit à l'équipement et de trésorerie échéancée des entreprises qui sont respectivement de 2,37% et 1,74%, augmentent en rythmes trimestriel et annuel. Le taux d'intérêt du crédit immobilier est le seul qui décroît sur les deux périodes comparatives, s'affichant à 1,20% (-0,18 point en glissement trimestriel et -0,3 point par rapport à 2021).



Après la baisse du nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires du trimestre précédent, celui-ci repart à la hausse avec 1463 ventes réalisées à fin septembre, soit 2,9% de plus qu'un an plus tôt (en données CVS).

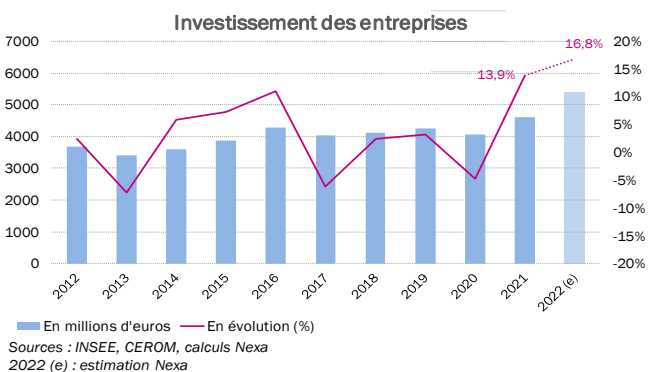
Ce redressement des ventes est tiré par les investissements en véhicules légers et en transports en commun (+1,0% et +105% en glissement annuel).

Cependant, cette timide reprise reste insuffisante pour retrouver les niveaux d'avant crises sanitaire et géopolitique qui ont pesé sur l'approvisionnement en pièces.



Notre modélisation du taux de croissance réunionnaise porte l'estimation de l'investissement des entreprises à 16,8% pour l'année 2022, soit un montant de 5 394 M€ à prix courants.

Cette forte progression est notamment liée à la reprise des embauches dans le secteur du BTP, ainsi que par les importations en biens d'équipement professionnel (+3,5% en glissement annuel).

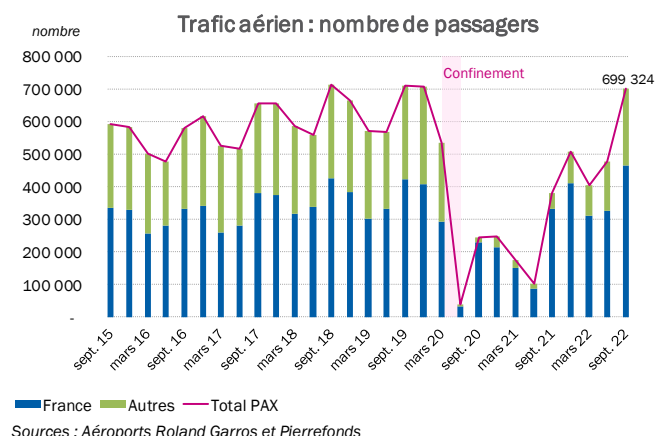


Des tendances sectorielles divergentes

Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

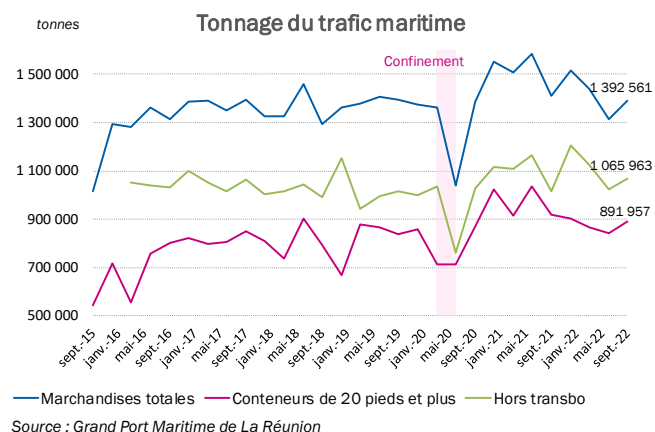
Reprise confirmée des trafics aérien et maritime

Au troisième trimestre, le **trafic aérien** retrouve quasiment son niveau d'activité d'avant Covid, à près de 700 000 PAX accueillis dans les aéroports de l'île (contre 708 450 PAX sur la même période en 2019).



Bien qu'ils proviennent majoritairement de France métropolitaine, la réouverture des lignes régionales dès le second trimestre a permis une accélération du nombre de passagers en partance ou en provenance des pays de la zone Océan Indien.

En corollaire, la compagnie régionale Air Austral tire avantage du redéploiement de ses destinations moyen-courriers, avec une part de marché rehaussée à 37%, devant Air France à 26%. Présentes uniquement sur les liaisons nationales, les compagnies French Bee et Corsair pointent à respectivement 13% et 14% de parts de marché.



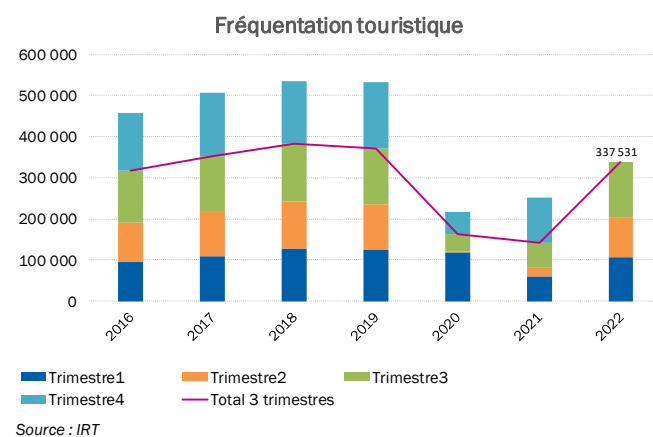
Côté maritime, la mise en service de nouveaux portiques permet une reprise des échanges de marchandises avec 1 393 kT réceptionnées ou envoyées, en rebond de 5,8% par rapport au trimestre précédent.

L'activité portuaire bénéficie d'une amélioration sur l'ensemble des services, pour les marchandises conteneurisées ou conditionnées en vrac. Alors que le nombre de containers manipulés augmente de 11,4%, le transbordement croît de 14,2%.

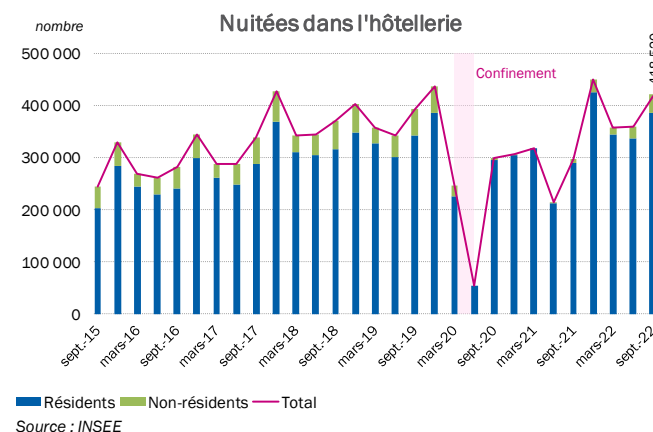
Le tourisme retrouve de la vigueur

L'amélioration des conditions sanitaires, de libre circulation des personnes et la réouverture de liaisons régionales bénéficient automatiquement au tourisme.

Parmi les voyageurs, ce sont près de 135 000 visiteurs extérieurs qui sont venus sur le territoire de juillet à septembre, portant le cumul depuis le début de l'année à 337 500 touristes, soit 195 000 de plus par rapport à la même période l'an passé. En revanche, ce chiffre s'inscrit en baisse de -9% par rapport à la période pré-Covid en 2019.



En comptant la clientèle locale, les professionnels de l'hôtellerie retrouvent un niveau de fréquentation d'avant crise sanitaire, comptabilisant 418 500 nuitées au troisième trimestre, de bon augure pour la haute saison de fin d'année. En effet, les nuitées sur la période concernée sont en hausse de +6,4% par rapport au troisième trimestre 2019. La saison pourrait donc atteindre, voire dépasser les seuils maximums des années pré-Covid.

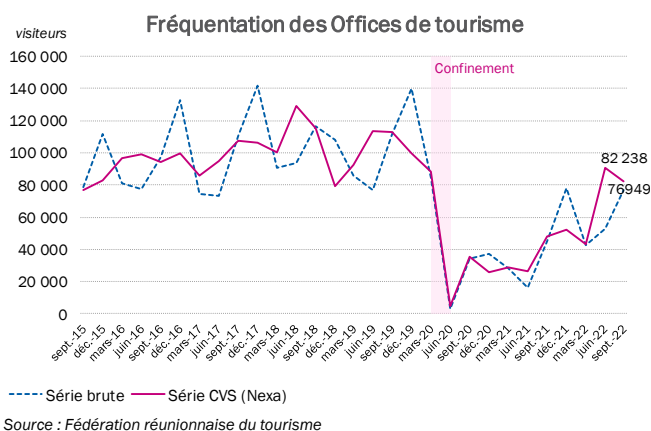


Favorisée par l'assouplissement des contraintes de circulation, la part des non-résidents à La Réunion augmente par rapport au second trimestre, passant de 6,3% à 8,4%, mais reste inférieure à son niveau d'avant-crise (12,9% en 2019). En volume, les effectifs des visiteurs étrangers diminuent nettement sur le troisième trimestre entre 2019 et 2022 (-31%),

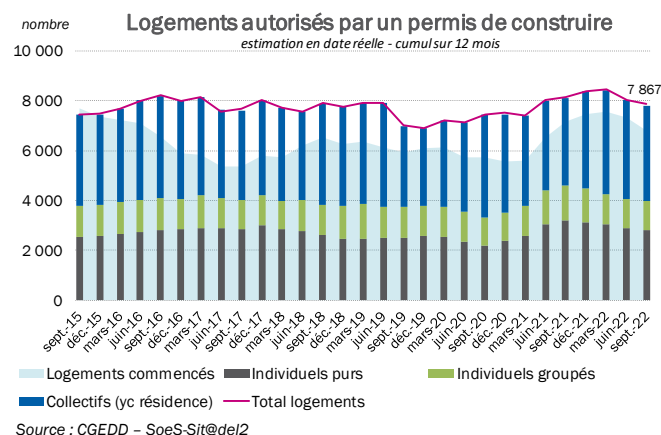
D'après l'analyse de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion, les entreprises de la filière voient leur chiffre d'affaires progresser de +1,2% de juillet à septembre 2022 par rapport à 2021. En cumul depuis début 2022, l'activité évolue de +0,9%.

Au cours des 12 derniers mois, on comptabilise 6 800 logements commencés, soit un repli de -7% par rapport au trimestre passé et de -5% en rythme annuel. Les logements collectifs, qui constituent la moitié du total des mises en chantier, reculent de -10% en glissement trimestriel. On constate une baisse de la part des logements collectifs entre le second et troisième trimestre 2022, au profit des logements individuels purs (36%).

En termes d'autorisation, les permis de logements marquent légèrement le pas. Le cumul annuel du total des logements autorisés décline de -2% en évolution trimestrielle et de -3,7% vs. 2021. Seule la catégorie des logements individuels groupés stagne par rapport au deuxième trimestre 2022. Les logements collectifs (y compris les résidences) sont les seuls à progresser en glissement annuel (+9,5%).



Du côté des offices de tourisme, la fréquentation recule de -9,4% par rapport au second trimestre, et reste bien en deçà de son niveau de 2019 (-27% en données CVS). Au total, les agences ont reçu plus de 82 200 visiteurs de juillet à septembre.

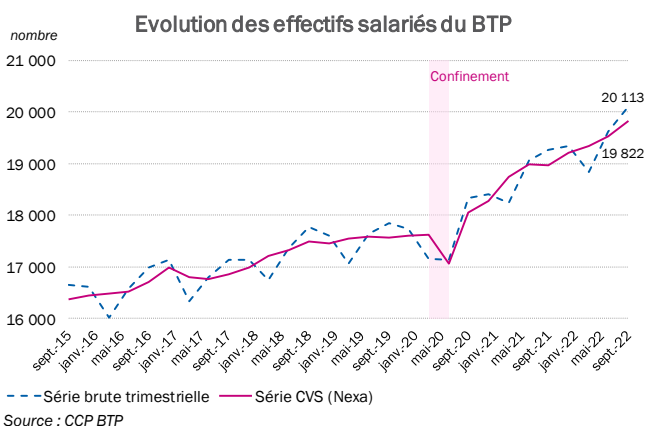


La construction en croissance soutenue

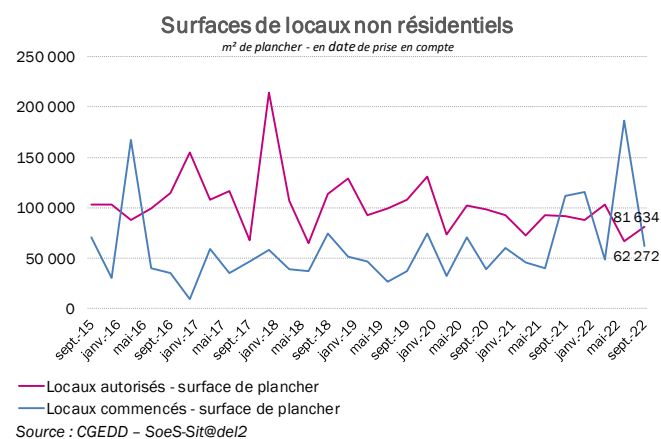
Le secteur de la construction fait toujours preuve de dynamisme au troisième trimestre, porté par les chantiers de la commande publique. Les effectifs, en progression annuelle de 4,4%, atteignent un nouveau record depuis 2009 de 20 113 salariés (+2,5% vs. le deuxième trimestre 2022).

Du côté des bâtiments non résidentiels, une surface totale de 412 900 m² de locaux est mise en chantier en cumul sur les 12 derniers mois, soit un repli de -10,8% en comparaison du trimestre passé. Tous les secteurs sont concernés par cette baisse trimestrielle.

Concernant les autorisations, près de 339 300 m² de locaux ont reçu un permis de construire en cumul annuel (-3% en rythme trimestriel). Sur le trimestre seul, la surface autorisée est de 81 634 m², soit +21,9% vs. le trimestre passé.



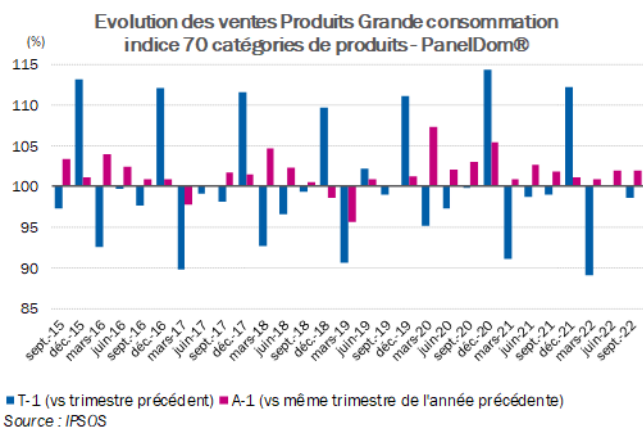
Selon les enquêtes de la CERBTP, les principaux maîtres d'ouvrage publics ont financé un total de 96,1 M€ sur la période concernée, soit +40% par rapport au trimestre passé. Le montant en travaux routiers, représentant près de la moitié des crédits de paiement, connaît une forte hausse de 71,4% à 47,3 M€. La partie génie civil reçoit 10,4 M€ au troisième trimestre, soit un recul de -30% vs. le second trimestre, tandis que les montants alloués aux constructions publiques augmentent de 47% à 38 M€.



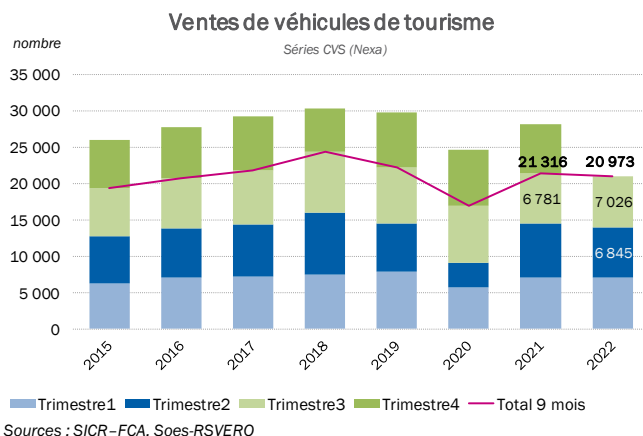
Des signaux opposés dans les commerces

D'après l'Ordre des experts-comptables de La Réunion, les petites entreprises du commerce sont dans une bonne dynamique. En effet, sur les trois premiers trimestres 2022, elles voient leur chiffre d'affaires augmenter de +5,8% par rapport la même période en 2021. En comparaison de la période pré-Covid, cette hausse atteint +15,1%.

Les ventes de produits de grande consommation enregistrées par IPSOS, diminuent de -1,4 point en comparaison du trimestre précédent, mais sont supérieures de 1,9 point en rythme annuel. A l'inverse, le solde d'opinion de la fréquentation des grandes et moyennes surfaces alimentaires (avec ou sans achat) perd 2 points par rapport à son niveau de 2021.



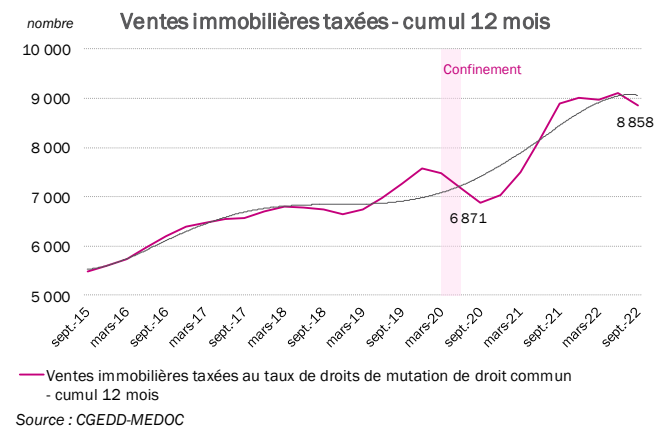
Les ventes de véhicules de tourisme souffrent encore des difficultés d'approvisionnement apparues pendant la crise Covid et accentuées par la crise ukrainienne. Sur les neuf premiers mois, les concessionnaires ont vu leurs ventes diminuer de -1,6% par rapport à la même période de l'année précédente (en données CVS). En glissement trimestriel, on constate une légère remontée des immatriculations neuves (+2,6%).



L'activité immobilière en repli

Après la forte remontée du nombre de ventes immobilières en cumul 12 mois de fin 2020 à fin 2021, la tendance globale est à la baisse depuis le début de l'année 2022. Au troisième trimestre, la série décroît de -0,4 % en rythme annuel et de -2,6 % en rythme trimestriel, soit 8 858 ventes immobilières réalisées.

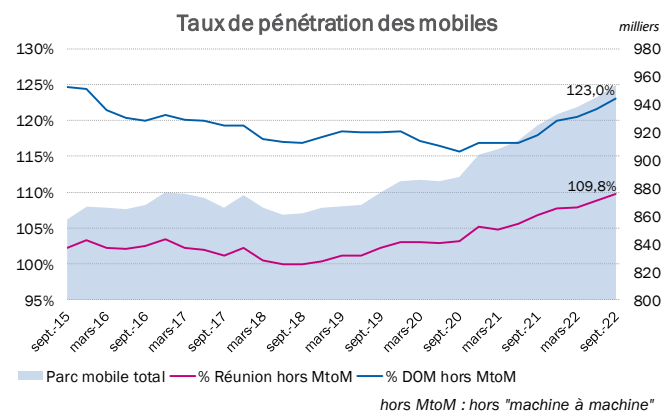
Dans leur note trimestrielle, les experts-comptables de La Réunion enregistrent une inflexion de l'activité des agences immobilières de -3,5% au troisième trimestre 2022 vs. 2021 et de -1,2% en cumul depuis janvier.



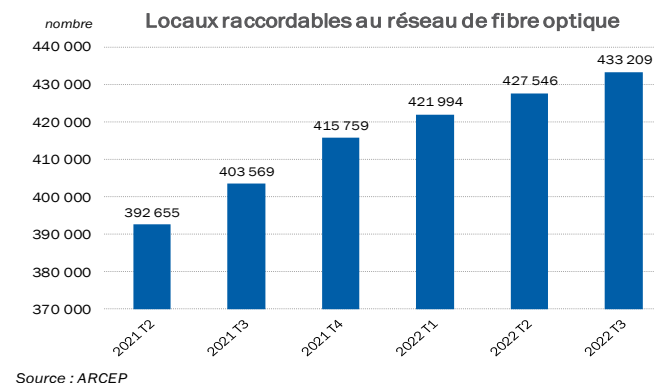
Les réseaux mobiles toujours plus hauts

A 109,8%, le taux de pénétration des mobiles s'accroît de 3 points en glissement annuel sur la période concernée. De manière parallèle, le nombre de cartes SIM actives augmente de 3,1% vs. 2021, pour atteindre 954 000 cartes.

Après le déploiement de la 5G par l'opérateur Orange en juin 2022 en commençant par la ville de Saint-Denis, SFR lance également ses services dans six villes de La Réunion au mois d'août.



Au troisième trimestre 2022, l'ARCEP recense 433 209 locaux raccordables à la fibre optique, un chiffre en progression de 1% par rapport au trimestre précédent et de 7% par rapport à la même période un an plus tôt. Cela représente 5 663 locaux supplémentaires par rapport au second trimestre.



Les événements marquants récents

Juillet

◆ Visites ministérielles

Le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Monsieur Gérard Darmanin et le Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer chargé des Outre-mer, Monsieur Jean-François Carencu, sont en visite du 8 au 9 juillet. Sont prévues plusieurs rencontres, notamment :

- avec les représentants de l'Observatoire des Prix des Marges et des Revenus au sujet de la lutte contre la vie chère ;
- avec les acteurs de la filière canne ;
- au CHU de Saint-Denis sur la situation sanitaire locale ;
- avec les acteurs de la filière transport maritime.

◆ Gouvernance

La préfecture reçoit deux nouvelles nominations, Madame Parvine Lacombe, qui succède à Monsieur Ottman Zair au poste de directrice de cabinet du préfet, et Monsieur Jérôme Filippini nommé nouveau préfet de La Réunion. Ce dernier vient en remplacement de Monsieur Jacques Billant, qui est nommé nouveau préfet du Pas-de-Calais.

◆ Formation

La CCI Réunion, Le Groupe Bernard Hayot (GBH) et l'EGC renouvellent leur partenariat en signant une nouvelle convention pour la formation et l'insertion professionnelle des étudiants de l'EGC. Depuis le début de ce partenariat, plus de 100 jeunes ont pu réaliser des stages au sein des sociétés de GBH, et 35 embauches ont été concrétisées.

Août

◆ Emploi

Le Pôle emploi et la Mission locale, en partenariat avec la mairie de Saint-Denis, organisent le premier forum du BTP au Chaudron. L'évènement a pour objectif d'informer sur les métiers du secteur de la construction, et de faire découvrir les formations et conventions disponibles à La Réunion, grâce à la présence de différents acteurs.

◆ Développement durable

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement des budgets " Eau Potable et Assainissement Collectif " de la CINOR, cette dernière signe une convention de financement avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour l'octroi d'un prêt de 24,5 M€.

Cette politique d'investissements en matière de développement durable du territoire doit permettre plusieurs opérations en 2022, notamment en faveur de la modernisation du transport public, la réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif et la construction de la Pépinière d'entreprises innovantes « KUB ».

◆ Export et internationalisation

À l'occasion de la création du club Stratexio local, la compagnie aérienne French bee signe un partenariat avec le MEDEF de La Réunion. Stratexio est un programme d'accompagnement du développement à l'international des petites structures, notamment par la formation des chefs d'entreprises. La Réunion est le seul DROM à intégrer ce club qui regroupe 18 régions métropolitaines.

Septembre

◆ Inclusion

Dans le cadre de la stratégie de la Région Réunion en matière de lutte contre l'illettrisme, la Présidente de Région, le Préfet de la Réunion, le Département, le Rectorat, l'Université de la Réunion, la DAAF et la Caisse d'Allocations Familiales ont co-signé la charte d'engagement et de partenariat du Plan Régional pour la Maîtrise des Compétences-Clés (PR2C).

Ce plan, établi pour une durée de cinq ans, ambitionne d'accompagner les réunionnais dans leurs apprentissages tout au long de leur parcours de vie, ceci afin de leur fournir tous les moyens nécessaires à leur intégration sociale et professionnelle.

◆ Visite ministérielle

Monsieur Pap NDiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, vient à la rencontre des acteurs de l'éducation du territoire. Ses visites sont notamment axées sur l'inclusion scolaire, la lutte contre les inégalités, l'éducation à l'environnement, et l'école bi/plurilingue. Des conventions « Cité Educative » ont été signées avec les villes de Saint-Pierre, Saint-Louis et Le Tampon, afin de proposer plus de projets structurants pour les jeunes de 0 à 25 ans et de réduire les inégalités scolaires.

◆ Innovation

La 20e édition du Start-up weekend se déroule à l'IUT de La Réunion sur le thème du sport, du bien-être et de la santé. Pendant 54 heures, les participants (porteurs de projet, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés) peuvent échanger leurs savoir-faire et compétences sur la création d'entreprise, les réseaux professionnels, les méthodes innovantes et les opportunités d'emploi.

Définitions & acronymes

ACOSS

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale est, en France, la caisse nationale qui coordonne l'ensemble des organismes participant au recouvrement du régime général de sécurité sociale.

ARCEP

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Base 100

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100 ; on dit : indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

BTP

Bâtiments et Travaux Publics

CCP – BTP

Caisse de Congés Payés - Bâtiment et travaux publics

Catégorie A (DEFM)

Elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Catégorie B (DEFM)

Elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus) au cours du mois.

Catégorie C (DEFM)

Elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

CEROM

Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer

Correction des variations saisonnières (CVS)

Technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières sur les données qui sont dues à la structure du calendrier annuel, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Par exemple, dû aux vacances scolaires de juillet-août, le trafic aérien augmente toujours au troisième trimestre. La CVS permet d'effacer « l'effet vacances » de l'évolution observée afin de ne retenir que la variation conjoncturelle attendue en l'absence des influences calendaires.

Date de prise en compte (DPC)

Relatif aux permis de construire. Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données Sit@del2. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents. Un mouvement (modification, annulation.) concernant un permis publié n'entraîne pas de révision de résultats d'ores et déjà diffusés en date de prise en compte.

Date réelle (DR)

Relatif aux permis de construire. Date Réelle à ne pas confondre

avec la date de prise en compte. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission évoqués ci-dessus, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Droit commun

Ensemble des règles juridiques applicables à toutes les situations qui ne font pas l'objet de règles spéciales ou particulières.

Droits de mutation

Improprement appelés aussi « frais de notaire » s'appliquent à la quasi-totalité des mutations à titre onéreux portant sur des biens immobiliers, notamment à tous les achats ou ventes de logements.

ETP

Equivalent Temps Plein

EVP (équivalent vingt pieds)

Unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. On l'utilise pour simplifier le calcul du volume de conteneurs dans un terminal ou dans un navire. Un conteneur de 20 pieds vaut 1 EVP et un conteneur de 40 pieds en vaut 2.

Inflation sous-jacente

Hausse des prix intrinsèque qui n'inclut pas les grands postes à prix volatiles et qui permet ainsi de dégager une tendance de long-terme. Elle est calculée en excluant les prix des produits frais, du tabac et des produits pétroliers.

Parc mobile

Ensemble des cartes SIM en service enregistrées à l'Enregistreur de Localisation Nominal (HLR) d'un opérateur à la date considérée. S'agissant de la clientèle entreprise, chaque carte SIM est ainsi comptée comme un abonnement.

Parc MtoM

Nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine. Ces cartes sont par exemple utilisées pour le traçage des objets et outils de travail (flottes de véhicules, machines...), à des fins d'actualisation de données (relevés à distance de compteurs, de capteurs...), d'identification et de surveillance de tous ordres (alarmes, interventions à distance,...), la liste de ces usages où la communication se fait de « machine à machine » n'étant pas exhaustive.

PAX

Passagers

Prix courants (ou en valeur nominale ou en valeur)

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, sans déduction de la variation des prix.

Prix constants (ou en valeur réelle ou en volume)

Prix en valeur réelle, c'est-à-dire après déduction de l'effet de l'inflation.

Taux de pénétration

Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population considérée.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

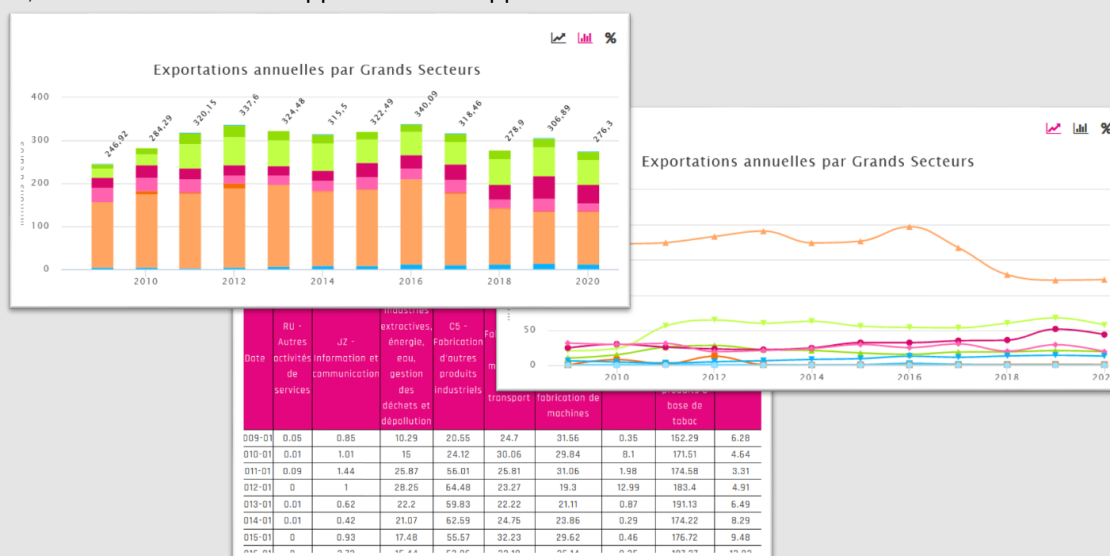
Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régionale, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

Observatoire Régional de l'Economie

Directeur de la publication : Fabrice VANDOMEL

Rédaction : Frédéric LORION, Rekha GRIMOIRE

Contribution : Vincent LEBEAU

Conception et édition : Nexa - Contact : observatoire@nexa.re



Financé par
l'Union européenne



Le programme d'actions 2023 est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.